



1  
Am. D. Arzou  
à Liège  
E. E.

**OBSERVATIONS CRITIQUES**  
SUR  
**DIVERS MONUMENTS**  
RELATIFS  
**A LA MÉTROLOGIE GRECQUE ET A LA MÉTROLOGIE ROMAINE**

Par **M. E. EGGER**, Membre résidant.

—  
*Extrait du XXV<sup>e</sup> volume des Mémoires de la Société des Antiquaires  
de France.*

I

On lit dans le savant ouvrage de M. Boeckh sur la métrologie ancienne<sup>1</sup> : « Athènes avait des « poids étalons dans le lieu où se fabriquaient « ses monnaies, vraisemblablement dans une « chapelle du héros Stéphanéphoros<sup>2</sup>. Dans la « chapelle il y avait douze poids d'airain que la

1. *Metrologische Untersuchungen*, p. 12; cf. p. 188-190.

2. *Corpus Inscr. græc.*, n. 123, § 4. [Ce Στεφανηφόρος était, selon une conjecture très-probable de M. Beulé, une statue de Thésée, celle même qu'on voit figurer, une couronne à la main, sur plusieurs monnaies d'Athènes.]



« ville avait fait vérifier<sup>1</sup>. Pollux en mentionne  
 « encore de ce genre au temps d'Alcibiade<sup>2</sup>.  
 « L'inscription, plus récente, du *Corpus* n° 123  
 « donne un exemple évident du soin des Athé-  
 « niens pour les mesures : elle nous montre que  
 « l'on préparait des mesures étalons, d'après  
 « lesquelles on faisait des poids et mesures (ση-  
 « κώματα) pour les principales divisions et sub-  
 « divisions métriques; ces poids et mesures  
 « étaient communiqués aux magistrats et aux  
 « particuliers, et déposés non seulement dans  
 « la citadelle, mais encore sous la *Sciade*<sup>3</sup>, au  
 « Pirée, à Éleusis. Les Romains avaient aussi  
 « dans le Capitole leurs mesures et leurs poids  
 « étalons<sup>4</sup>. On avait quelquefois des chambres  
 « spéciales pour les y déposer<sup>5</sup>. Des poids étaient  
 « aussi déposés dans des temples, comme dans  
 « celui d'Hercule<sup>6</sup>. »

1. *Corpus Inscr. græc.*, n. 150, § 24 : σταθμία γαλκᾶ ΔΠ (c'est-à-dire δώδεκα.) Cf. n. 123, § 8; *ibid.*, n. 151, 40 : στα]θμία γαλκᾶ ΔΠ ἃ ὁ δῆμος σηκῶσαι ἐψ[ηφίσατο.

2. *Onomast.*, X, 126.

3. Édifice en forme de dais qui paraît avoir fait partie du Prytanée. Voyez Héychius, au mot Σκιάς, et Harpocraton, au mot Θόλος.

4. Wernsdorf, *Excurs. ad Priscian. de pond. et mens.* dans ses *Poetæ lat. min.*, t. V, Part. I, p. 605; Ideler, *Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1812-1813, p. 158; Hase, *ibid.*, 1824, p. 152 de la partie hist. et philologique.

5. Orelli, *Inscr. lat.*, n. 144 et n. 4344.

6. Fabretti, *Inscr. antiquæ*, p. 527.

Or, parmi les textes cités en note par M. Boeckh, aucun ne peut nous donner une idée de ce qu'était un *ponderarium*. Ces textes mentionnent le lieu où étaient déposées des mesures officielles, mais ils ne le décrivent pas. Cependant une inscription de Pompeii, depuis longtemps publiée et spécialement reproduite dans le recueil d'Orelli<sup>1</sup>, provient d'un monument tel que celui que nous cherchons, et d'un monument aujourd'hui presque intact. Mais pour s'en apercevoir, il fallait recourir aux dessins mêmes des antiquaires, par exemple à ceux de Mazois<sup>2</sup>, car M. Orelli n'avait pas pris le soin qu'a pris plus tard M. Mommsen<sup>3</sup> de signaler, en quelques mots du moins, le monument sur lequel l'inscription avait été relevée. Le *ponderarium* de Pompeii, découvert, en 1816, sous un portique, au Forum, près du temple qu'on appelle ordinairement temple de Vénus, est aujourd'hui conservé dans le musée de Naples. Il se compose d'un bloc de tuf creusé de manière à présenter deux tables sur chambranle, superposées l'une

1. N. 4348, c'est-à-dire tout près du n° 4344 que M. Boeckh a cité.

2. Ruines de Pompéi, t. III, p. 54, pl. XL. Sur la valeur historique de ce monument, voir les observations de M. V. Vasquez Queipo, *Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples* (Paris, 1859, in-8), t. II, note 29.

3. *Inscr. Regni neapol.*, n. 2195<sup>1</sup>.

à l'autre, et toutes deux renfermées dans une seule niche. Sur la face antérieure de la table d'en bas on lit l'inscription que voici :

A · CLODIVS · A · F · FLACCVS · N  
 ARCAEVS · N · F · ARELLIAN · CALEDVS||  
 D · V · I · D · MENSVRAS · EXAEQVANDAS  
 EX · DEC · DEC R ·

qui nous apprend que les duumvirs Aulus Clodius Flaccus et Numérius Arcaeus Arellianus Calé-  
 dus ont procédé, en vertu d'un décret des décu-  
 rions, à la vérification des mesures municipales  
 et en ont déterminé les étalons authentiques. En  
 effet, sur la table inférieure du monument se  
 trouvent creusées cinq cavités de grandeur dé-  
 croissante de la droite à la gauche. Sur le bord  
 de la même table et le long du chambranle de  
 droite qui soutient la seconde, est encore une  
 cavité plus petite. Une cavité semblable, mais à  
 demi couverte par le chambranle de gauche, se  
 voit en face de ce chambranle. La seconde table  
 en contient deux autres à peu près égales. Quatre  
 des cinq premières cavités sont percées, à leur  
 partie inférieure, d'un trou que fermait une pla-  
 que de bronze glissant entre deux coulisses; ce  
 trou servait sans doute à l'écoulement des ma-  
 tières contenues dans la cavité. Sur la table d'en  
 bas on distingue la trace des charnières qui  
 fixaient sur chaque trou un couvercle de métal;

on voit aussi près de chaque mesure la trace de caractères aujourd'hui effacés et qui paraissent l'avoir été dès l'antiquité même et avec intention<sup>1</sup>. L'époque où ce grattage a eu lieu n'est pas connue, mais la date du monument lui-même ne semble pas impossible à fixer; en effet, l'un des deux magistrats auteurs du travail en question, A. Clodius Flaccus, s'il est bien le même que son homonyme duumvir avec M. Holconius Rufus sous le treizième consulat d'Auguste, l'an de Rome 752, serait un contemporain de cet empereur<sup>2</sup>; il aurait été trois fois duumvir; c'est à l'un de ses duumvirats que se rapporteraient les brillantes fêtes municipales attestées par une autre inscription de Pompeii et où figurent entre autres le nom du célèbre danseur Pylade<sup>3</sup>.

Quoi qu'il en soit à cet égard, la forme du *ponderarium* de Pompeii nous explique comment, dans une des inscriptions citées par M. Boeckh<sup>4</sup>, il peut être parlé d'un *ponderarium* détruit par un tremblement de terre. Ces monuments étaient quelquefois de petits édifices, su-

1. Voir notre planche, n° I, où ce monument est reproduit d'après les dessins et la description de J. Overbeck : *Pompeii in seinen Gebäuden, Alterthümern und Kunstwerken dargestellt.* (Leipzig, 1856), p. 55, 56.

2. Mommsen, *ibid.*, n. 2261.

3. Orelli, n. 2530; Mommsen, *ibid.*, n° 2378.

4. Orelli, n. 144; Mommsen, n. 5331 (inscr. du bourg d'Interpromum).

jets, comme tant d'autres, à se disloquer sous l'effort d'une secousse souterraine. Avaient-ils, en Grèce, la même forme ou une forme analogue? C'est ce que l'on pouvait volontiers admettre par conjecture, bien que, à vrai dire, aucun témoignage, épigraphique ou autre, ne contint de renseignement sur ce sujet. Mais une découverte récente, faite en Asie par le docteur Wagener, nous dispense de toute conjecture, en nous offrant un *ponderarium* grec assez semblable à celui de Pompeii<sup>1</sup>.

Ce monument, qui d'ailleurs ne remonte pas au delà du premier siècle de l'ère chrétienne, se compose d'un gros bloc de marbre blanc dont la surface supérieure est percée de sept cavités circulaires de grandeur inégale. A côté de chacune on lit une inscription qui ne permet pas d'y méconnaître des mesures de capacité pour les corps secs et les liquides. Ces mesures sont, par ordre de grandeur :

1° Le *κόπρος*, déjà connu pour valoir un double *modius* chez les habitants du Pont;

1. *Notice sur un monument métrologique récemment découvert en Phrygie*. Présenté à la Classe des Lettres de l'Académie de Bruxelles, inséré au tome XXVII des Mémoires couronnés et des Mémoires des savants étrangers. La planche ci-jointe représente sous le n° II une réduction du dessin de M. Wagener.

2° Le  $\mu\acute{o}\delta\iota\omega\varsigma$ , } deux mesures également con-  
 3° Le  $\chi\omicron\iota\nu\iota\zeta$ , } nues des antiquaires ;

4° Le  $\chi\acute{o}\nu$  [δρου]  $\xi\acute{\epsilon}$  [στης], écrit ainsi par abré-  
 viation et dans lequel M. Wagener croit voir le  
 $\xi\acute{\epsilon}\sigma\tau\eta\varsigma$  ordinaire, équivalent à la moitié du  $\chi\omicron\iota\nu\iota\zeta$ ,  
 et employé pour mesurer le  $\chi\acute{o}\nu\delta\rho\omicron\varsigma$  ou épeautre.

Les quatre étalons précédents se rapportent  
 tous à des mesures de corps secs ; les trois der-  
 nières se rapportent à des mesures de liquides ;

5°  $\delta\iota\kappa\acute{o}\tau\upsilon\lambda\omicron\nu$  ou le double cotyle. On ne con-  
 naissait jusqu'ici ce mot que sous la forme ad-  
 jective  $\delta\iota\kappa\acute{o}\tau\upsilon\lambda\omicron\varsigma$ -ον ;

6°  $\kappa\omicron\tau\acute{\upsilon}\lambda\eta$   $\acute{\epsilon}\lambda\alpha\acute{\iota}\eta$ , la cotyle d'huile, nom com-  
 posé par une alliance de mots dont, jusqu'ici,  
 on n'avait pas d'exemple, mais dans laquelle  
 $\acute{\epsilon}\lambda\alpha\acute{\iota}\eta$  me semble évidemment jouer le rôle d'ad-  
 jectif, comme dans la locution homérique  $\acute{\alpha}\lambda\epsilon\acute{\iota}$ -  
 $\phi\epsilon\sigma\theta\alpha\iota$   $\lambda\acute{\iota}\pi'$   $\acute{\epsilon}\lambda\alpha\acute{\iota}\omega$ , dont M. Wagener aurait pu la  
 rapprocher<sup>1</sup> ;

7° Le  $\xi\acute{\epsilon}\sigma\tau\eta\varsigma$ , qui se trouve avoir ici une valeur  
 toute nouvelle pour la métrologie ; « car, dit  
 M. Wagener, d'après les témoignages des auteurs  
 anciens, le  $\xi\acute{\epsilon}\sigma\tau\eta\varsigma$  est le double de la cotyle, tan-  
 dis que dans l'étalon phrygiaque, c'est probable-  
 ment le contraire qui a lieu. »

Enfin, au-dessus du  $\kappa\acute{\upsilon}\pi\rho\omicron\varsigma$  se trouve l'étalon  
 d'une mesure de longueur, jusqu'ici inconnue,  
 « qui, selon M. Wagener, est à l'aune romaine

1. *Iliade*, K, 577 ; E, 174 ; Σ, 350.

comme 5 est à 4; à l'aune babylonienne royale comme 24 est à 20; à l'aune de Philétère comme 25 est à 24, c'est-à-dire comme le pied grec est au pied romain. »

Sans m'arrêter aux discussions que peuvent soulever ces renseignements et ces précieuses données, discussions qui ne sont guère de ma compétence<sup>1</sup>, je passe à l'autre partie du monument d'Ouschak à propos de laquelle j'aurai peut-être à m'écarter des interprétations proposées par l'heureux auteur de cette découverte.

La face antérieure du bloc de marbre est ornée d'une guirlande; au-dessus de la guirlande on distingue des caractères grecs que M. Wagener, malgré tous ses efforts, n'a pu déchiffrer; mais au-dessous il a lu très-nettement :

Ἀλέξανδρος Δοκιμεύς ἐποίησεν.

Dans cette inscription il n'hésite pas à reconnaître le nom du *sculpteur* qui aurait, selon lui, exécuté le monument; et dans le mot Δοκιμεύς il voit l'ethnique de Δοκιμία, bourg voisin de Synnada, et qui avait, dans le pays, donné son nom (δοκιμίτης ou δοκιμαῖος) à la belle espèce de

1. Je suis heureux d'ailleurs de pouvoir renvoyer, sur ce sujet, au savant ouvrage de M. Vasquez Queipo (cité plus haut, p. 3), t. II, note 109.

pierre appelée par les Romains *Synnadique*<sup>1</sup>. Comme d'ailleurs les carrières de Synnada paraissent avoir fourni aussi de la pierre blanche, M. Wagener conjecture que le bloc d'Ouschak provient de ces carrières. Quant au mot Δοκιμεύς, il n'a pas de peine à en justifier l'usage géographique par le témoignage des inscriptions et par celui des médailles. Je n'ai pas, en général, à contester ses conclusions sur ce point : Δοκιμεύς est bien l'ethnique régulier de Δοκιμία, dont l'ethnique vulgaire et moins élégant était Δοκιμηνός, selon le témoignage précis d'Estienne de Byzance<sup>2</sup>. Mais, en ce qui concerne le monument d'Ouschak, sommes-nous bien sûrs qu'il faille admettre Ἀλέξανδρος pour un sculpteur, et Δοκιμεύς pour une indication de sa patrie? La guirlande qui décore la face antérieure du monument ne valait certes pas la peine d'être signée par un artiste, et les cavités qui jaugent les mesures normales du municpe grec, ainsi que le creux de l'aune phrygienne sont une œuvre de précision technique plutôt qu'une œuvre d'art. Bien plus, ne semble-t-il pas qu'à la précision du travail devait se joindre ici quelque garantie

1. Strabon, *Geogr.* XII, ch. vii, p. 577, éd. Casaubon. Une inscription de Smyrne sous le règne d'Hadrien (*Corpus*, n. 3148) mentionne κείνας (p. κίνας) εἰς τὸ ἀλειπτήριον Συναδίου.

2. Δοκίμειον· τὸ ἔθνικόν Δοκιμεύς κατὰ τέχνην, κατὰ δὲ τὴν συνήθειαν Δοκιμηνός.

officielle, analogue à celle que nous voyons attestée sur le monument de Pompeii et sur beaucoup d'autres monuments du même genre<sup>1</sup>? Plusieurs poids étalons, soit grecs, soit romains, portent l'empreinte de cette garantie, et quelquefois le nom du magistrat sous lequel ils ont été fondus et frappés<sup>2</sup>.

Est-il d'ailleurs bien naturel qu'un simple particulier, fût-ce même un fabricant de mesures, eût fait élever un monument comme celui d'Ouschak, et qu'il l'eût fait décorer par un artiste? Au contraire, l'autorité publique a précisément pour devoir de fixer la valeur des mesures, de la préserver contre les injures du temps et contre les ruses de la mauvaise foi. Dans cette vue, elle doit chercher, pour les étalons qu'elle consacre, la plus grande solidité unie à la plus grande exactitude. Le tuf de Pompeii et plus encore le marbre des carrières de Phrygie répondent parfaitement à la première de ces conditions. Pour remplir la seconde, il fallait ou l'habileté d'un expert responsable, ou tout au moins le talent

1. Orelli, n. 1530, 3882 (longue et importante inscription d'Ostie, où je remarque : *pondera ad macellum.... fecit*), 3889, 4344, 4345, 4347, 7319 a (dans le III<sup>e</sup> volume, publié par G. Henzen).

2. *Corpus Inscr. græc.*, n. 8533 et suiv. Cf. t. IV, p. xviii; Rangabé, *Antiq. helléniques*, n. 894, inscriptions de quatre poids athéniens. Le Cabinet de M. le duc de Luynes renferme un de ces poids.

d'un ouvrier habile agissant sous le contrôle et sous la responsabilité des magistrats ; c'est ce qu'attestent avec évidence plusieurs monuments de l'antiquité grecque et de l'antiquité romaine, qu'il me semble inutile d'énumérer ici<sup>1</sup>. Ces réflexions et ces rapprochements nous amènent à une conjecture qui, sans doute, se fût présentée à l'esprit du docteur Wagener, si, quand il a rendu compte de sa découverte, les préoccupations du géographe n'eussent dominé chez lui celles de l'antiquaire. J'exprimerai cette conjecture simplement et sans plus de détours.

Δοκιμεύς n'est pas un ethnique ; c'est le nom d'une profession ou d'une fonction, et l'Alexandre auquel le nom se rapporte était un expert vérificateur, un *exactor* ou un *æquator* comme l'appelaient les Latins<sup>2</sup>. Le mot δοκιμεύς ne s'est

1. Exemple dans le *Corpus Inscr. græc.*, n. 123, §3 : Αἱ δὲ ἀρχαὶ αἷς οἱ νόμοι προστάττουσι πρὸς κατασκευα [σιμένα] σύμβολα σηκώματα ποι[η]σάμεναι, πρὸς τε τὰ ὑγρά καὶ τὰ ξηρὰ καὶ τὰ σταθμά, [ἀ]ν[αγκ]αζέτω[σαν τοὺς] πωλοῦντάς τ[ε] ἐν τῇ ἀγορᾷ [ῆ] ἐν τοῖς ἐργαστηρίοις ἢ τοῖς κα[π]ηλείοις ἢ οἰνώσιν ἢ ἐπ' οἰκημάτων χρῆσθαι τοῖς μέτροις καὶ τοῖς σταθμοῖς τούτοις, etc. Orelli, n. 4345 (sur un poids en marbre) : *ex auctoritate Q. Junii Rustici, præf. Urbis*, inscription qui se retrouve sur plusieurs poids de la collection nationale du Cabinet des médailles. Cf. A. de Longpérier dans le *Bulletin archéol de l'Athénæum français*, sept. 1855.

2. Orelli, n. 3228, 3229. Ce dernier texte épigraphique doit être complété par le texte reproduit dans Gruter, p. 1066, 5, qui en fournit la date. Cf. *Ibid.*, p. 1070.

pas encore rencontré dans ce sens chez les auteurs grecs, on doit l'avouer; mais il est d'ailleurs parfaitement conforme à une analogie dont témoignent les exemples suivants :

γνάφος — γναφεύς — γναφεῖον — γναφεύω,  
 κέραμος — κεραμεύς — κεραμεῖον — κεραμεύω,  
 μέταλλον — μεταλλεύς — μεταλλεῖον — μεταλλεύω,  
 ἄριστος — ἀριστεύς — ἀριστεῖον — ἀριστεύω,  
 φάρμακον — φαρμακεύς — φαρμακεῖον — φαρμακεύω,  
 Βάκχος — βακχεύς — βακχεῖον — βακχεύω.

D'après cette analogie, à δόκιμος et δοκιμεῖον<sup>1</sup>, mots déjà connus par de nombreux exemples, répondent naturellement δοκιμεύς et δοκιμεύω pour désigner la fonction d'expert et d'essayeur, et l'action d'essayer, deux idées déjà exprimées dans la langue grecque par les mots δοκιμαστής et δοκιμάζω. Jusqu'ici δοκιμεύω n'est attesté par aucun exemple, et δοκιμεύς ne l'est que par celui même que nous discutons. Mais combien de mots techniques du même genre ne nous sont connus que par un exemple conservé soit sur le marbre, soit dans le texte de quelque grammairien ! Quant au pléonisme que formeront en grec les mots δο-

1. *Corpus Inscr. græc.*, n. 1570, inscription d'Oropos, en Béotie, où le mot δοκιμεῖον désigne, selon M. Boeckh, un échantillon de métal conservé pour faire des essais : Κατασκευάσαι τῷ θεῷ φιάλην χρυσῆν καταλιπομένη (sic) δοκιμεῖον. Cf. Harpocraton, au mot Βάσανος (pierre de touche).

κιμεύς et δοκιμαστής, il ne saurait nous embarrasser si nous songeons à tant d'autres synonymies pareilles dans une langue qui a vécu si longtemps, chez un tel peuple et avec une si grande variété de dialectes. — Que l'on compare de même :

άλιεύς et άλιευτής,  
 βραβεύς et βραβευτής,  
 πρεσβεύς et πρεσβευτής,  
 κουρεύς et κουρευτής,  
 μεταλλεύς et μεταλλευτής,  
 βακχεύς et βακχευτής,  
 βουλεύς (épithète de Jupiter) et βουλευτής,  
 άγρεύς (épithète de Neptune) et άγρευτής,  
 πανδοκεύς et πανδοκευτής (dont je ne trouve,  
 il est vrai, que le féminin πανδοκεύτρια),  
 φαρμακεύς et φαρμακευτής,  
 καμινεύς et καμινευτής,

et tant d'autres exemples, que nous pourrions ajouter à cette liste, s'il était nécessaire. Mais une inscription d'Aphrodisias, vient appuyer plus directement encore notre opinion sur la synonymie de δοκιμεύς et de δοκιμαστής. Cette inscription<sup>1</sup> mentionne, parmi divers artistes couronnés dans des concours publics, un ψιλοκιθαρεύς, c'est-à-dire « un musicien qui jouait de la cithare sans s'accompagner de la voix. » Or cette idée, que

1. *Corpus Inscr. græc.*, n. 2758.

le français ne peut exprimer sans le secours d'une périphrase, le grec l'exprime encore par le composé *ψιλοκιθαριστής*. Par conséquent, *ψιλοκιθαρεύς* n'était pas plus nécessaire à la langue hellénique que ne l'est *δοκιμεύς* synonyme de *δοκιμαστής*. Il me semble vraiment qu'une telle analogie équivaut presque à une preuve directe : *δοκιμεύς* n'est donc autre chose que le nom d'un expert vérificateur. C'est à une fonction analogue que se rapporte le titre d'*ἀργυροσκόπος* qu'on vient de retrouver dans la belle inscription de Messène sur laquelle notre confrère M. Brunet de Presle a fait récemment une lecture devant l'Académie des belles-lettres<sup>1</sup>. En effet, cet *ἀργυροσκόπος* était le vérificateur des sommes versées dans la caisse d'une corporation religieuse.

Cela posé, si l'on se rappelle que la partie antérieure du monument d'Ouschak portait encore au-dessus de la guirlande des caractères aujourd'hui effacés, en rapprochant ce fait des usages signalés plus haut, en ce qui touche au contrôle des mesures municipales dans l'antiquité, on supposera volontiers que cette partie perdue de l'inscription contenait les noms des magistrats qui avaient fait exécuter par un expert les étalons destinés au marché public de Trajanopolis. Ces magistrats étaient ou les édiles, *ἀγορανόμοι*,

1. Lignes 47, 48 du texte publié en 1859 dans le *Philopatris* d'Athènes, n° 216.

qu'on voit figurer ainsi sur les poids de plusieurs villes grecques<sup>1</sup>, ou des magistrats d'une compétence encore plus spéciale, les μετρονόμοι, connus par le témoignage des anciens Atticistes<sup>2</sup>, et dont le titre se lit empreint sur des poids athéniens d'une haute ancienneté<sup>3</sup>.

Toutes ces notions s'éclairciraient encore si nous possédions un plus grand nombre de monuments comme celui de Trajanopolis, pour la Grèce, et de Pompeii pour les pays romains, surtout des monuments accompagnés d'inscriptions un peu explicites.

Or je puis citer encore deux ou trois pierres métrologiques à Athènes, et deux en Italie; mais les deux dernières portent seules une dédicace officielle. Les autres n'offrent plus la trace d'aucun caractère antique.

Les souvenirs et les communications obligantes d'abord de M. Ch. Lenormant, notre regretté confrère, puis de M. Beulé m'ont mis

1. Voir sur ces usages la diss. du P. G. Secchi : *Illustrazione di una antica bilibra romana* (Roma, 1838, 40), qui cite, sur cette juridiction particulière des édiles, deux témoignages précis de Perse (*Sat.* I, 129) et de Juvénal (*Sat.* X, 190).

2. Bekker, *Anecd. gr.*, p. 278 : Μετρονόμοι.... οὔτοι δὲ τὴν ἐπιμέλειαν εἶχον ὅπως δίκαια ἦ τὰ μέτρα τῶν πωλούντων. Comparez Harpocraton, qui cite, à propos de ces magistrats, les témoignages de Dinarque et d'Aristote.

3. Voyez plus haut, p. 10, note 2.

sur la trace des marbres athéniens dont il s'agit. Je dois à l'amitié d'un jeune architecte, M. Paul Bonnet, de l'École française de Rome, et à celle de M. G. G. Pappadopoulos, habile antiquaire d'Athènes, les dessins de ces monuments, d'après lesquels j'en puis donner une exacte description.

Le monument dessiné par M. Bonnet est, à vrai dire, le seul qui paraisse appartenir à la classe de ceux dont nous nous occupons dans le présent mémoire; encore l'artiste qui m'envoie ce dessin n'est-il pas éloigné d'y voir de préférence un de ces moulins portatifs comme il nous en est parvenu un assez grand nombre de l'antiquité. C'est un vase cylindrique de 0<sup>m</sup>,94 de large sur 0<sup>m</sup>,76 de hauteur, équarri sur la face dans le sens de la hauteur, comme on le voit dans la figure III de notre planche, qui traduit en perspective cavalière le dessin de M. Bonnet. Une rigole d'émission pratiquée au bas du cylindre sur la surface équarrie donnait écoulement au liquide contenu dans l'intérieur; mais le jaugeage de la cavité n'a pu être exécuté avec la précision qui seule lui donnerait toute sa valeur, parce que le vase a jadis servi à fabriquer du mortier, et que le mortier, faisant corps avec la paroi, a notablement diminué les dimensions de la cavité primitive.

Une autre pierre, placée dans le voisinage de la précédente et dans laquelle M. Pittakis recon-

naissait aussi une mesure de capacité, n'a pu être mesurée ni exactement dessinée par M. Bonnet, parce qu'elle est aujourd'hui, malheureusement, encombrée d'immondices. Mais ce qui peut, à cet égard, diminuer nos regrets, c'est que notre correspondant déclare ce second vase *tout à fait semblable* au premier.

Le vase étalon que m'a fait connaître M. Pappadopoulos n'a pas non plus une grande importance, et il ne remonte pas, au moins comme mesure, à une haute antiquité. Peut-être d'ailleurs est-il identique à l'un des deux précédents. Au reste je transcrirai la description que m'en donne le savant athénien, ne fût-ce que pour prévenir toute méprise au sujet de débris antiques qui, sur la foi de vagues indications, pourraient attirer plus qu'il ne convient l'attention des archéologues.

« Ce bloc, m'écrit M. Pappadopoulos, a pu être originairement un tambour de colonne que l'on a creusé et où l'on a pratiqué une rigole au niveau du fond. C'était jadis un ἀρδάνιον, ou plus probablement, une mesure étalon, et cette supposition s'accorde avec son emplacement et son usage avant la révolution. Pour l'approprier à son nouvel usage, on l'a fort détérioré. La ciselure du côté où se trouve la rigole est moins ancienne et moins soignée, de sorte que le plan n'en est pas exactement vertical. La même observation s'applique au travail de l'intérieur.

Le fond de la cavité est recouvert d'un enduit dur, ce qui ferait supposer qu'on a eu l'intention d'en changer la capacité pour l'appropriier à une mesure nouvelle. J'ai fait boucher le trou de la rigole, et j'ai fait remplir d'eau la cavité ; il s'est trouvé qu'elle contenait un poids de 77 oques et demie (400 drachmes). — Sous le gouvernement turc, ce marbre, ainsi que deux autres, dont l'un jauge la moitié, et le second, le quart des poids ci-dessus, a servi d'étalon pour mesurer les céréales. Il existe encore, dans le village de Cara, une pièce semblable, mais en bois. De vieux Athéniens se souviennent d'avoir vu employer cette unité métrique pour vérifier le *κοι-λόν* du marché public ou celui de quelque particulier, vendeur de blé.... Quant aux deux autres blocs dont je viens de parler, ils sont en trop mauvais état pour servir maintenant à des calculs de métrologie ; c'est par des informations orales, mais sûres, que j'ai su qu'ils ont servi jadis à des mesures publiques. »

Une troisième pierre, aujourd'hui mutilée, dont M. Bonnet m'envoie le dessin, offre avec les précédentes une certaine ressemblance, mais une ressemblance qui n'est pas assez décisive pour nous autoriser à la mettre au nombre des monuments métrologiques (voir le n° IV de notre planche).

Quelle que soit d'ailleurs l'antiquité de ces divers monuments, ils ne paraissent pas avoir

jamais été autre chose que des mesures isolées. Ils ne forment pas un véritable *σήμεμα* ou *ponderarium*. Au contraire, c'est un véritable *ponderarium*, comme celui de Pompeii, qui a été retrouvé en 1841 dans les ruines de Minturnes, et qui, de ces ruines, a passé au Musée des *Studi* à Naples<sup>1</sup>. Une pierre rectangulaire offre, dans sa partie supérieure, cinq cavités de grandeur décroissante, dont trois se terminent, au fond, par un trou destiné à l'écoulement. L'inscription suivante, gravée deux fois sur les parois latérales de la pierre, ne permet aucun doute sur la destination de ces cinq cavités et sur l'usage tout officiel du monument où elles sont réunies.

L · GELLIVS · L · F · POBUBLICOLA · C  
 CAEDICIVS · C · F · DVO · VIR · EX · S · C  
 PONDERA · ET · METRA  
 EXAEQVARVNT · EIDEM · DE · SVA  
 PECVNIA · PONENDA · C<sup>2</sup>.

1. *Bulletin de l'Institut archéologique de Rome*, t. XIII, p. 180 (1841), notice de quelques lignes adressée par M. Gaetano Ciuffi. — Les autres renseignements que je publie sur ce monument sont dus, ainsi que les dessins réduits sous le n° V de notre planche, à l'obligeance d'un antiquaire napolitain, M. Phil. Gargallo-Grimaldi.

2. Mommsen, *Inscr. regni Neap.*, n. 4063; Henzen, *Suppl. Orell.*, n. 7316. D'après le témoignage de M. G. Grimaldi, l'inscription ne paraît pas être également bien conservée sur les deux faces.

Comme à Pompeii, on le voit, ce sont des duumvirs qui, d'après une décision du sénat (apparemment du sénat municipal) ont présidé à la vérification des mesures et à la construction du monument, dont il semble d'ailleurs qu'une partie seulement est parvenue jusqu'à nous.

Quelquefois un seul magistrat prenait sur lui cette charge et cette dépense. C'est ce qui est arrivé pour le *ponderarium* d'Éporédia, ainsi que le prouve une belle inscription déposée aujourd'hui dans le Musée de Turin. Ce texte, dont les lacunes ont pu être restituées par M. Gazzera, attribue l'érection du monument à un citoyen nommé T. Sextius Secundus. Malheureusement la table commémorative ne laisse rien deviner de l'étendue ni de la forme du monument dont elle faisait partie<sup>1</sup>.

Une autre inscription, trouvée près de Rimini, et que feu M. le comte Borghesi attribuait au II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne<sup>2</sup> nous révèle encore, sur ce sujet des mesures officielles, un fait des plus intéressants, c'est que, quelquefois du moins, l'érection d'un *ponderarium* était payée soit sur les

1. Voir C. Gazzera, *del Ponderario e delle antiche lapidi Eporadiesi*, dans les *Mémoires de l'Académie de Turin*, II<sup>e</sup> série, t. XIV, p. 37, n. 34.

2. *Revue de Philologie*, t. I, p. 516 (Lettre sur quelques inscr. lat. de l'Ombrie et de Picenum, par M. Noël des Vergers); Henzen, *Suppl. Orell.*, n. 7133.

amendes soit sur les confiscations encourues par les personnes qui employaient ou fabriquaient de fausses mesures :

EX INIQUITATIBUS<sup>1</sup>  
 MENSVRARVM ET PONDER  
 C SEPTIMVS CANDIDVS ET  
 P MVNATIVS CELER AED  
 STATERAM AEREA (*sic*) ET PON  
 DERA DECRET DECVR  
 PONENDA CVRAVERVNT.

La formule *ex* avec un ablatif est commune pour désigner l'origine d'une somme d'argent qui sert à payer l'érection d'un monument. On la trouve, par exemple, dans une inscription du temps d'Auguste<sup>2</sup> :

.....  
 EX · STIPE · QVAM · POPVLVS  
 ROMANVS  
 ANNO · NOVO · APSENTI (*sic*) CONTVLIT

1. *Codex Theodos.*, XII, 6, § 32 (loi de l'an 429 après J. C.) : « Aurum sive argentum, quodcunque a possessore confertur, arcarius vel susceptor accipiat, ita ut provinciae moderator ejusque officium ad crimen suum noverit pertinere, si possessoribus ullum fuerit ex aliqua ponderum iniquitate illatum dispendium. »

2. Orelli, *Inscr. lat.*, n. 598; cf. 1668.

Et dans une inscription d'Éburodunum<sup>1</sup>:

.....  
DONA · VENIBVNT<sup>2</sup>

AD · ORNAMENTA · EIVS (Mercurii)

ET · EX · STIPIBVS

PONENTVR

Les peines décrétées contre la fraude en matière de poids publics ont dû être de tout temps fort sévères. Autrefois pécuniaires et religieuses à la fois, elles avaient sans doute perdu tout caractère religieux au temps de l'empire. C'est du moins ce que l'on induit volontiers de la comparaison du texte de Rimini avec les dernières lignes d'une vieille loi républicaine dont le texte, malheureusement très-mutilé, se trouve dans le lexique de Festus<sup>3</sup>. Ce rapprochement même nous fait d'autant plus regretter que Rome n'ait pas conservé ou que du moins ses ruines ne nous aient pas rendu un seul monument tel que ceux de Trajanopolis, de Pompeii et de Minturnes. Les témoignages réunis par M. Boeckh dans le

1. Orelli, n. 348; cf. 398 et 4060.

2. Mêmes usages attestés dans une inscription de Furfone, Orelli, n. 2488.

3. Au mot *Publica pondera* : « Si quis, etc.... eum quis volet magistratus multare, dum minore parti (p. parte) familias taxat, liceto; sive quis ini sacrum iudicare voluerit, liceto. » — Texte reproduit dans les *Latini sermonis reliquia*, p. 357-358.

chapitre de ses *Recherches métrologiques* que nous avons cité plus haut, témoignages dont le nombre augmente chaque jour par la découverte de nouvelles inscriptions<sup>1</sup>, autorisent à croire que les *ponderaria* devaient être assez nombreux dans la capitale de l'empire.

## II

Une autre question, non moins intéressante peut-être, se rattache à l'interprétation du monument d'Ouschak, je veux dire l'étymologie du nom de ville auquel se rattachait le mot *δοκιμείας* considéré comme un ethnique.

Ce nom de ville se rencontre sous deux formes chez les auteurs anciens : *Δοκιμειον* chez Étienne de Byzance et saint Épiphane, *Δοκιμεία* ou *Δοκιμεία* chez Strabon et chez Étienne de Byzance.

Sous la première forme il peut être primitivement le nom d'un temple ou d'un lieu sacré, *τεμενικόν*. Ces noms, en effet, sur lesquels un ancien grammairien avait écrit un livre qui nous est ici particulièrement regrettable<sup>2</sup>, deviennent sou-

1. Voyez, p. ex., le Supplément de Henzen à la collection d'Orelli, n. 7319.

2. Suidas, au mot *Εὐγένιος*, attribue à ce grammairien, qui vivait sous Anastase, un traité qu'il désigne ainsi : *Περὶ τῶν τεμενικῶν ὅπως προφέρεται, οἷον Διονύσιον, Ἀσκληπίειον.*

vent des noms de villes quand autour du *temenos* se sont groupées des habitations plus ou moins nombreuses. Le changement de sens est alors attesté par un déplacement de l'accent et quelquefois par un léger changement d'orthographe. C'est ainsi que Μόψιον, ville de Thessalie, semble tirer son nom de Μοψεῖον, qui désignait d'abord le temple de Μόψος, un des Argonautes<sup>1</sup>; que Ἀδραμύτειον, en Mysie, et Ἀρτεμίσιον, au sud de l'Eubée, se rattachent à deux variantes dialectiques du nom grec de Diane ou *Artemis*, qui avait des temples dans ces deux localités<sup>2</sup>. On peut citer encore en ce genre les exemples suivants :

Ἡράκλειον, en Sicile, en Cyrénaïque, en Crète, en Syrie;

Αἰγίνειον, en Thessalie;

Ἀνακτόρειον, en Acarnanie;

Κυτίνειον, en Locride;

Δῖον, en Macédoine, sur l'Athos, en Eubée;

Γρυνεῖον, en Éolide (dérivé d'un surnom d'Apollon);

1. Strabon, IX, p. 343 (éd. Casaub.).

2. Étienne de Byzance. Cf. Visconti. *Iconogr. grecque*, t. II, p. 212 (éd. in-4), qui me paraît admettre trop facilement, avec le grammairien grec, un héros éponyme Ἀδραμύτης, et qui reconnaît, en conséquence, la figure de ce héros sur les médailles d'Adramytion.

Ἀδρανεῖον, dérivé du nom d'un fleuve de Sicile, divinisé dans les lieux qu'il traversait;

Ἀχίλλειον, nom d'une ville de Troade et d'une autre dans le Bosphore cimmérien, toutes deux fondées sans doute autour d'un temple d'Achille.

Comme on le voit par quelques-uns de ces exemples, le protecteur éponyme d'une ville pouvait n'être qu'un demi-dieu ou même un personnage historique divinisé. Or *Docimus*, n'étant pas un nom de dieu, ne saurait guère être pris que pour celui de quelque personnage historique, honoré comme le fondateur d'une cité, et dont l'ἡρώων aura donné son nom à la cité fondée par lui. L'histoire des successeurs d'Alexandre nous offre précisément deux *Docimus*. Le premier était lieutenant d'Eumène, auprès de qui il paraît avoir joué un rôle important; et même un témoignage de Plutarque nous le montre auprès d'Eumène, à Celenæ, dans la haute Phrygie, c'est-à-dire dans la région où se trouvait *Synnada*<sup>1</sup>. Un second *Docimus*, général d'Antigone, qui passa plus tard par trahison au parti de Lysimaque, nous est signalé par Diodore de Sicile<sup>2</sup>. Il est donc possible que l'un ou l'autre de ces personnages, le premier surtout, ait fondé

1. Diodore de Sicile, XVIII, 45; XIX, 16; Pausanias, I, VIII, 1; Plutarque, *Vie d'Eumène*, c. VIII.

2. Diodore de Sicile, XIX, 75; XX, 107.

en Phrygie une ville à laquelle il aura plus ou moins directement donné son nom, suivant que Δοκιμεῖον sera considéré comme désignant l'ἥρῳον d'un Docimus, ou que la forme Δοκιμεία sera dérivée de Δόκιμος comme :

Ἀλεξανδρεία	—	δérivait d'Ἀλέξανδρος,
Ἀντιοχεία	—	de Ἀντίοχος,
Εὐμένηα	—	de Εὐμένης,
Σελευκία	—	de Σέλευκος,
Δυσίμαχία	—	de Δυσίμαχος,
Φιλαδέλφια	—	de Φιλάδελφος, etc.

Bien plus, une épitaphe antique, de provenance incertaine, qui est aujourd'hui conservée au musée de Cambridge, consacre le souvenir d'un personnage, nommé Papias, qu'elle désigne comme originaire de la *belle contrée de Docimus*, ᾧ πατρίς ἦεν — καλὴ χθὼν Δοκίμοιο<sup>1</sup>. Si un Docimus était le fondateur et le héros éponyme de Docimia, rien n'empêcherait donc de reconnaître, comme l'a fait Eckhel, sa figure sur les monnaies autonomes de cette ville<sup>2</sup>, du côté où se trouve le mot ΔΟΚΙΜΟΣ.

J'avoue toutefois que, sur ce point, une autre conjecture me séduirait davantage.

On se rappelle que Docimia était très-voisine

1. *Corpus Inscr. græc.*, n. 6861.

2. *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 152; cf. Visconti, *Iconogr. gr.*, t. II, p. 212, éd. in-4<sup>o</sup>.

de Synnada, et le texte de Strabon, que nous avons cité plus haut, nous présente cette localité comme un simple bourg ou village (κώμη). Il serait étrange qu'un tel bourg ou village, ayant pour fondateur quelque lieutenant d'Alexandre, eût pris en trois siècles si peu de développement, ou que dans le même espace de temps elle eût perdu l'importance que semble lui attribuer le nom d'un tel fondateur. Je lui chercherais donc volontiers une plus modeste origine. Que l'on veuille bien comparer les deux formes Δοκιμεῖον et Δοκιμεία avec les mots suivants :

ἀριστεῖον et ἀριστεία, — tous deux dérivés de ἄριστος;  
 μεταλλεῖον et μεταλλεία, — de μέταλλον;  
 κεραμεῖον et κεραμεία, — de κέραμος;  
 φαρμακεῖον et φαρμακεία, — de φάρμακον;  
 ἀγγαρεῖον et ἀγγαρεία, — de ἄγγαρος;  
 πτωχεῖον et πτωχεία, — de πτωχός.

Il sera facile d'en conclure que δοκιμεῖον a pu signifier d'abord « un lieu où l'on vérifiait » et δοκιμεία « l'action de vérifier. » Or les pierres, surtout les pierres de luxe comme celles que fournissaient les carrières de Synnada<sup>1</sup> devaient être soumises à quelque vérification au sortir de la carrière, soit pour le volume et le poids, soit

1. Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 1, 3; cf. V, 29, 4, et l'inscription de Smyrne (*Corpus Inscr. græc.*, n. 3148) citée plus haut, p. 9.

pour la qualité. Je n'ai pas encore rencontré l'expression δοκιμάζειν λίθον, mais l'expression négative ἀποδοκιμάζειν λίθον, signifiant « rejeter une pierre pour sa mauvaise qualité » se trouve dans la traduction alexandrine du Psaume cxvii. Ce sont là deux locutions et deux usages corrélatifs, dont l'un, une fois constaté, permet de supposer l'autre. M. Beulé a retrouvé dans les anciens décombres de l'Acropole d'Athènes des preuves matérielles du choix sévère que faisaient les architectes athéniens entre les pierres qui leur étaient apportées, et même entre les pierres déjà dégrossies par un premier travail du sculpteur<sup>1</sup>. Enfin, on peut remarquer que la locution δοκιμάζειν ἱερεῖα s'appliquait en grec à l'examen préalable des victimes pour les sacrifices<sup>2</sup>.

Si ces rapprochements ont quelque valeur, on pourrait admettre que Δοκιμεῖον ou Δοκιμεῖα fut primitivement un édifice destiné à l'expertise et à l'habitation des experts vérificateurs pour la pierre synnadique, puis le centre d'un village qui, plus tard, sera devenu au moins une petite ville et aura eu son atelier monétaire. Dans cette hypothèse les citoyens de *Docimia* ou de *Docim*

1. *L'Acropole d'Athènes*, t. II, p. 243.

2. *Corpus Inscr. græc.*, n. 1688, et 2360; Pausanias, IX, 49, § 5, textes réunis à propos d'une inscription de Mégalopolis (qui contient peut-être le substantif δοκιμασία employé pour le même usage), par M. Keil, *Analecta epigraphica*, p. 28 (Lipsiæ, 1842).

*mion*, dont le nom se lit au génitif pluriel ΔΟΚΙΜΕΩΝ sur les monnaies, ont bien pu perdre de vue les vrais commencements de leur patrie ; par une de ces illusions familières à la vanité grecque, ils ont pu faire remonter leur origine à un héros nommé Docimus, qui serait celui dont la figure, imaginaire comme tant d'autres, se voit sur le type de leur monnaie. La chose est assurément plus étrange pour un temps de pleine lumière historique ; elle ne me semble pourtant pas impossible.

En général, et c'est l'observation par où je terminerai, rien n'est plus fréquent dans la géographie que cette désignation d'un lieu par l'industrie de ses habitants. Il me suffira d'en citer ici quelques exemples :

Βουπράσιον, ville d'Élide, qui existait dès le temps d'Homère et qui paraît avoir été un marché aux bœufs ;

Βούνομος et Βουνομεία, ville de Macédoine, ancien lieu de pacage et peut-être haras pour la race bovine ;

Ναύπακτος, en Achaïe, qui rappelle d'abord un simple chantier de construction navale, comme était Γυθειών pour Sparte et le Pirée pour Athènes ;

Κέραμος, ville de Carie, d'abord simple fabrique de vases en terre cuite, auprès d'un terrain qui fournissait la matière propre à cette industrie ;

Κεράμων ἀγορά ou « le marché à la poterie, » ville de Phrygie, qui porte un nom encore plus signifiatif;

Ἐμπόριον, aujourd'hui Ampurias, sur la côte orientale d'Espagne, qui a été d'abord ce comptoir de commerce dont Tite Live nous donne une si intéressante description;

Σανιδεία (fabrique de planches), localité entre Priène et Samos. (*Corpus Inscr. græc.*, n. 2905.)

De même dans la Géographie romaine, beaucoup de villes étaient, à l'origine, de simples marchés ou *fora* : *Forum Appii*, *Forum Sempronii*, *Forum Julii*, etc.;

*Salinæ Herculis*, en Campanie; *Salinæ* (auj. Saillans) dans la Gaule Narbonaise; *Salsatæ* (auj. Salcet), dans la même province, rappellent toutes des exploitations de sel;

*Viniolæ* ou *Vineolæ*, dans la Tarraconaise, doit son nom à la culture des vignobles voisins;

*Fabrateria*, dans le Latium; *Laminæ* dans le pays des Éques; *Pistoria* (auj. Pistoia) doivent leur nom à autant d'industries différentes, qui avaient créé des centres de population laborieuse;

*Puteoli* (aujourd'hui Pouzzoles) le doit aux émanations de ses eaux sulfureuses, et ce nom nous conduit aux nombreux exemples de localités qui devaient leur nom à des eaux thermales, comme

*Aquæ Gratianæ*, *Aquæ Sextiæ* (Aix, en Savoie et en Provence), et tant d'autres.

Telle est aussi l'origine de plusieurs dénominations modernes. Les eaux chaudes (*Chaudes-aigues*), les fabriques (*Farges* ou *Forges*), ont donné leur nom aux villages qui d'abord servaient de rendez-vous aux voyageurs ou de séjour aux ouvriers; le nom des *carrières* s'est souvent étendu aux villages qui les avoisinaient. *Melle* (contracté de *metallum*) désignait jadis une mine d'argent et un atelier monétaire établi auprès de cette mine; il désigne aujourd'hui la ville qui s'était formée peu à peu auprès de la mine et autour de l'atelier (dans le département des Deux-Sèvres).

Qu'on me permette, sur ce sujet, une réflexion générale, avant de finir.

Des recherches récentes, particulièrement celles de Sturz<sup>1</sup>, de M. Letronne<sup>2</sup> et de M. Keil<sup>3</sup>, ont montré quel intérêt sérieux peut offrir l'étude des noms propres grecs. Mais les philologues à qui nous devons ces utiles travaux se sont bor-

1. *Opuscula nonnulla*. Lipsiæ, 1824, 8°.

2. *Observations philologiques et archéologiques sur les noms propres grecs*, publiées d'abord séparément en 1846 (in-8°), puis reproduites avec des additions dans le t. XVIII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*.

3. *Specimen onomatologi græci*. Lipsiæ, 1840; *Analecta epigraphica et onomatologica*. Lipsiæ, 1842, 8.

nés à l'étude des noms de personnes ; j'ose croire que celle des noms géographiques, si elle était poursuivie avec méthode, ne serait ni moins attrayante, ni moins féconde en résultats, soit pour l'étymologie, soit pour la correction des textes anciens. L'essai qu'on vient de lire, n'eût-il pas même conduit à la solution définitive de la question historique soulevée par le monument d'Ouschak au sujet du nom de *Docimia*, prouvera du moins l'utilité de ces sortes de recherches. Je souhaiterais qu'il excitât le zèle de quelque philologue à les prendre pour objet de ses travaux.

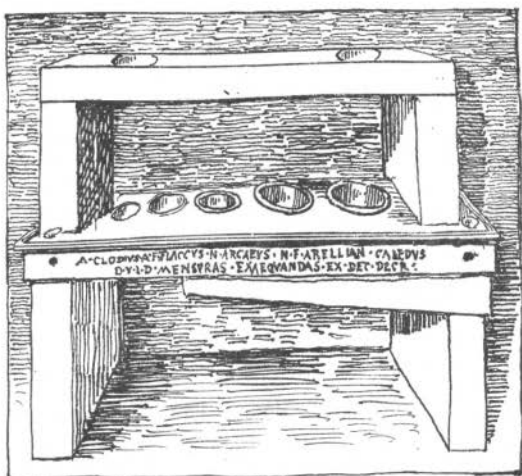
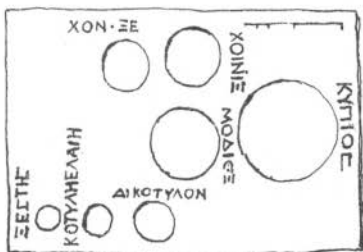


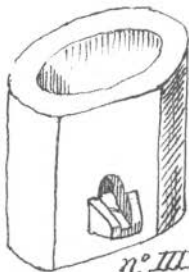
fig. n° I



n° II



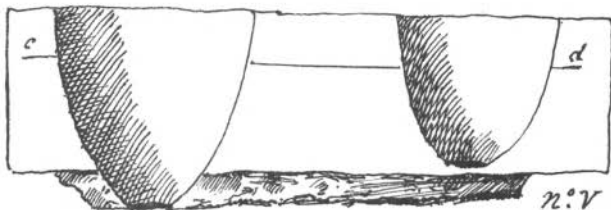
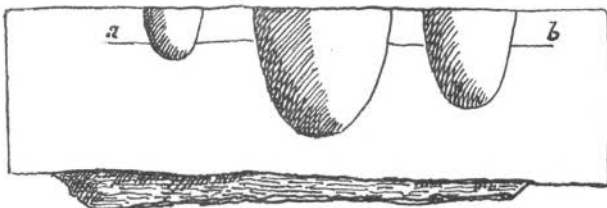
n° II



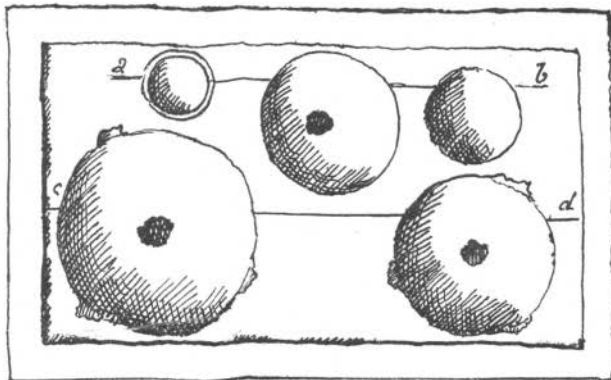
n° III



n° IV



n° V



n° V